

REPUBLIQUE DU BURUNDI



**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**



Investir dans les populations rurales

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT RURAL (PRODER)

PRET FIDA No 2000004133

DON FIDA N° 2000004134

DON FIDA N° 2000004907

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°PRODER/03/S/2025-2026 POUR LE MARCHÉ DE FOURNITURE DES SERVICES DE REPARATION ET D'ENTRETIEN DU PARC INFORMATIQUE POUR L'UNITE DE FACILITATION ET DE COORDINATIONS UFCP ET UFCR.

Référence du PTBA-PPM 2025-2026 : 3B0903 06

Date de publication : 26/09/2025

Date d'ouverture des offres : 27/10/2025

Septembre 2025

PRODER : DAO Fourniture des services de réparation et d'entretien du parc informatique .

Remarques liminaires

Établi par le Programme de Développement de l'Entrepreneuriat Rural « PRODER », le présent document prend appui sur le document type consacré aux processus d'appels d'offres nationaux. Disponible à l'adresse www.ifad.org/fr/project-procurement, ce document publié par le FIDA doit être utilisé pour la passation de marchés concernant des biens et services connexes faisant l'objet d'un processus d'appel d'offres national conformément aux Directives du FIDA pour la passation des marchés relatifs aux projets et au Guide de passation des marchés du FIDA, dès lors qu'il s'agit de projets financés par le FIDA.

Le FIDA ne saurait se porter garant de l'exhaustivité des informations figurant dans le présent document, de leur exactitude ou, le cas échéant, de leur traduction, ni de tout autre aspect ayant trait à son contenu



Table des matières

<u>Section I. Avis d'appel d'offres</u>	4
<u>Section II. Instructions à l'intention des soumissionnaires</u>	8
<u>Section III. Données particulières de l'appel d'offres</u>	28
<u>Section IV. Formulaire de soumission</u>	32
<u>Section V. Bordereau des quantités/calendrier de livraison</u>	42
<u>Section VI. Spécifications techniques</u>	Erreur ! Signet non défini.
<u>Section VII. Contrat</u>	43
<u>Section VII (A). Conditions contractuelles générales</u>	44
<u>Section VII (B). Conditions contractuelles spéciales</u>	60
<u>Section VII (C). Formulaire constitutifs du contrat</u>	64



Section I. Avis d'appel d'Offres National Ouvert N°PRODER/...../S/2025-2026 de fourniture des services d'entretien et réparation du parc informatique du PRODER.

Date de Publication : Le 26/09/2025
Date de dépôt des offres : Le 27/10/2025 à 10heures
Date d'ouverture des offres : Le 27/10/2025 à 10heures 30minutes

1. Le gouvernement du Burundi a obtenu un financement du Fonds international de développement agricole (FIDA), financement dont il envisage de faire partiellement usage pour couvrir le présent achat. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du Programme de Développement de l'Entrepreneuriat Rural « PRODER ».
2. Le Programme de Développement de l'Entrepreneuriat Rural « PRODER » prévoit utiliser ces fonds dans le but de contribuer à la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la nutrition et de la sécurité alimentaire des communautés rurales par la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des entreprises agropastorales. Le PRODER s'inscrit dans la droite ligne du Gouvernement de transformer en entrepreneurs les agri-éleveurs en général et les jeunes du milieu rural en particulier.

Le programme est structuré en trois (3) composantes :

- **la Composante 1** : Développement inclusif des entreprises des jeunes ruraux, dont la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et femmes ;
 - **la Composante 2** : Promotion d'un environnement favorable au développement des entreprises agropastorales, comprenant l'amélioration de l'accès à la terre et aux actifs pour l'entrepreneuriat agricole et le développement des infrastructures de production et d'accès au marché ;
 - **la Composante 3** : Renforcement Institutionnel et Gestion du Programme.
3. Le présent avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le Renouveau le 05/8/2025, site des marchés publics du Burundi le 05./8/2025., site web des programmes et projets du FIDA au Burundi le 05/8/2025 et le 30 /7/2025 sur le site de Burundi jobs.

L'acheteur invite à présent les entités remplissant les conditions requises (soumissionnaires) à communiquer leurs offres sous pli cacheté pour **la fourniture des services d'entretien et réparation du parc informatique de l'UFCP ET UFCRs dans le cadre du projet PRODER.**

On trouvera de plus amples informations concernant le parc informatique et les services connexes sur le bordereau des quantités/calendrier de livraison qui figure dans le présent dossier d'appel d'offres.

4. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes morales, soumissionnaires et possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut pas participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacités énumérées à l'article 161 du Code des marchés publics du 29 janvier 2018.

5. Il a été décidé, pour le présent marché, de passer un **appel d'offres ouvert national**, Offres qui seront évaluées selon la procédure décrite dans le dossier, conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA consultable à l'adresse www.ifad.org/fr/project-procurement. Le processus d'appel d'offres national comportera, comme indiqué, un examen et une vérification des qualifications et des prestations antérieures ; il sera notamment procédé à un contrôle des références préalablement à l'attribution du marché.
6. Une séance de visite de décompte du parc informatique est organisée à l'intention des soumissionnaires intéressés par cet avis d'appel d'offres mais n'est pas obligatoire. Pour les soumissionnaires qui le souhaitent, elle sera organisée suivant le calendrier ci - après :

Région	Date de la visite	Lieu de rencontre	Heure
UFCP	10/10/2025	Bureau PRODER Bujumbura	9 heures précise
UFCR-Nord	14/10/2025	Bureau UFCR-Nord Ngozi	9 heures précise
UFCR-Centre	15/10/2025	Bureau UFCR-Centre Gitega	9 heures précise
UFCR-Sud Est	16/10/2025	Bureau UFCR-Sud Est Rutana	9 heures précise
UFCR-Ouest	17/10/2025	Bureau UFCR-Ouest Cibitoke	9 heures précise

7. L'offre doit être accompagnée d'une garantie bancaire de soumission conforme au modèle du présent dossier d'appel d'offres d'un montant d'un million (Bif 1000 000) de francs Burundais.
8. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au secrétariat du Programme de Développement de l'Entrepreneuriat Rural « PRODER », sise Avenue du Large n° 30, Zone KININDO ; Commune MUHA ; Mairie de Bujumbura/Burundi; Immeuble des Projets/Programmes financés par le FIDA au Burundi ; 1^{er} étage, Tél : +257 22 21 12 00/ 22 21 12 01.

Il peut être obtenu à l'adresse indiquée ci-dessus moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent mille Francs Burundi (Bif 100.000) dont la moitié cinq mille (100.000 BIF) sera versée sur le sous-compte des recettes non fiscales de l'Etat n° CC10003 ouvert à la BRB et l'autre moitié cinquante mille (50.000 BIF) sur le compte n° CC13915 03104582302 ouvert à la BRB au nom du PRODER /recettes internes.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Coordonnateur du PRODER à l'adresse ci-dessus ou par courriel à ntircome@gmail.com du Coordonnateur avec copie à egidiusniyo@yahoo.com du responsable de passation des marchés, en mentionnant la référence de la publication (AAON N°PRODER / ____/S/2025-2026), au moins dix (10) jours calendriers avant la date limite de la remise des offres figurant au point 13 ci-dessous. L'Acheteur répondra par courrier physique ou courriel électronique à toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres, qu'il aura reçue. Les soumissionnaires pourront ainsi être assurés de recevoir les mises à jour dont pourrait faire l'objet le présent dossier.

9. Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché. A cette fin, leur offre doit fournir les informations exigées dans les documents exigés ci-dessous.

➤ **Documents constituant l'offre technique**

A. Documents administratifs :

1. La preuve d'achat du Dossier d'Appel d'Offres national ouvert portant son numéro ;
2. La garantie de soumission d'un million de Francs Burundi (1 000 000BIF) conformément au formulaire-5 du dossier d'appel d'offres ;
3. Habilitation du signataire de l'offre à engager le soumissionnaire ;
4. L'accord d'association notarié en cas de groupement ;
5. L'engagement authentifié du groupement à rester solidaire pendant toute la durée du contrat
6. Statut du soumissionnaire pour les personnes morales, il est exigé à chaque membre du groupement en cas de groupement ;
7. L'attestation de non-redevabilité aux impôts et taxes délivré par l'Office Burundais des Recettes (OBR) en cours de validité ; elle est exigée à chaque membre du groupement en cas de groupement ;
8. L'attestation de non redevabilité à l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) en cours de validité pour les personnes morales, elle est exigée à chaque membre du groupement en cas de groupement ;
9. L'attestation de non faillite délivrée par le Tribunal du Commerce en cours de validité, elle est exigée à chaque membre du groupement en cas de groupement ;
10. Une copie du Registre de commerce ;
11. Une attestation de non exclusion à la commande publique délivrée par l'Autorité de Régulation des marchés publics ;
12. L'adresse fixe du soumissionnaire ;
13. L'acte d'engagement à respecter les politiques du FIDA de transparence et d'Ethique en matière des marchés publics suivant le modèle du DAO ;

B. Documents techniques

1. Au moins une référence technique prouvant que le soumissionnaire a déjà réalisé avec succès un marché similaire avec une attestation de bonne fin ne datant pas de plus d'une année.
2. Présenter un profil du personnel à aligner dans la mission à savoir :
 - Deux (02) informaticiens de niveau Bac+3 ou équivalent en administration des réseaux et système informatique, maintenance informatique ou tout autre domaine équivalent avec une expérience générale de 5 ans en informatique et une expérience spécifique en maintenance des réseaux ;
 - Trois (03) informaticiens de niveau A2 en informatique de gestion, informatique de maintenance avec une expérience générale de 5 ans en informatique et une expérience spécifique en maintenance des équipements informatiques .

NB ; le fournisseur devra présenter les CV signés par les personnes alignées, les diplômes certifiés conformes à l'original par le ministère ayant l'éducation nationale et la recherche

scientifique dans ses attributions, les attestations de bonne exécution attestant l'expérience générale et spécifique du personnel à aligner.

➤ **Documents de l'offre financière :**

1. L'acte de soumission et bordereau des prix unitaires rempli suivant les Formulaires A et B ;
 2. Le bordereau de prix pour l'achat de bien provenant du pays de l'acheteur suivant le Modèle-3 ;
 3. Le bordereau des quantités et délai de livraison.
10. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen des formulaires de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés. Elles doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.
11. Les offres doivent parvenir à l'adresse et selon les modalités indiquées dans les données particulières de l'appel d'offres – clause 23.2 des instructions à l'intention des soumissionnaires, au plus tard le 27/10/2025 à 10 heures 0 minutes.
12. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans la salle des réunions situées au 1^{er} étage de l'Immeuble des Projets financés par le FIDA au Burundi, le 27/10/2025 à 10 heures 30 minutes.
13. Les offres reçues hors délai ne seront en aucun cas acceptées et seront renvoyées sans avoir été ouvertes sur demande écrite et aux frais du soumissionnaire. Toutes les offres devront être accompagnées d'une garantie de soumission ou d'une déclaration de garantie de l'offre (suivant le cas) dont les modalités et le montant sont précisés dans les données particulières de l'appel d'offres.
14. Le délai de validité des offres est de 90 jours calendaire à compter de la date fixée pour le dépôt des offres. On trouvera de plus amples informations concernant ces biens et services connexes sur le bordereau des quantités/calendrier de livraison qui figure dans le présent dossier d'appel d'offres.
15. Le délai d'exécution du marché est d'une année (12 mois) incluant la réparation et l'entretien du parc informatique.
16. Veuillez noter que les offres électroniques **ne sont pas acceptées**, comme indiqué dans la clause 25 des instructions à l'intention des soumissionnaires.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Côme NTIRANYIBAGIRA

COORDONNATEUR DU PRODER

